

ANNEE

2

0

1

9

# *Dépôt de candidature*

AU TITRE :

DES ASSOCIATIONS LOCALES

FAMILLES RURALES

2019



LES DOSSIERS DE DEMANDE DE FINANCEMENT  
ACCOMPAGNÉS DES PIÈCES REQUISES DOIVENT  
ÊTRE ENVOYÉS **EXCLUSIVEMENT** PAR VOIE  
ÉLECTRONIQUE A L'ADRESSE SUIVANTE :

[bal-dast@cd08.fr](mailto:bal-dast@cd08.fr)

# Cadre de réponse

## Documents à télécharger

- Le formulaire de demande de subvention
- Le présent cadre de réponse

Les organismes intéressés rempliront le formulaire de demande subvention correspondant à l'action retenue, en se conformant aux éléments demandés dans celui-ci.

Les services du Département sont susceptibles de demander des documents complémentaires.

LES DOSSIERS DE DEMANDE DE FINANCEMENT  
ACCOMPAGNÉS DES PIÈCES REQUISES DOIVENT ÊTRE  
ENVOYÉS **EXCLUSIVEMENT** PAR VOIE ÉLECTRONIQUE A L'ADRESSE  
SUIVANTE :  
[bal-dast@cd08.fr](mailto:bal-dast@cd08.fr)

Les projets seront analysés par les services du Département au regard des critères de sélection ci-après.

Les projets jugés recevables feront l'objet d'une délibération par l'Assemblée départementale.

La décision de la collectivité sera notifiée aux candidats par courrier.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter :

*Direction Générale Adjointe des Solidarités et Réussite  
Direction Action Sociale et Territoires  
Conseiller Technique Développement Social  
Tel : 03.24.36.63.42.  
E-mail : [bal-dast@cd08.fr](mailto:bal-dast@cd08.fr)*

# Modalités de sélection

La sélection se fera sur la faisabilité et la pertinence du projet présenté ainsi que sur l'engagement des acteurs à mettre en place le projet au regard des priorités fixées par la collectivité.

## **Critères d'éligibilité :**

- Avoir répondu dans les délais et par mail.
- Correspondre aux objectifs fixés par l'Assemblée départementale

## **Public cible :**

- Les enfants et les jeunes de l'aide sociale,
- Les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active,
- Les personnes âgées,
- Les personnes handicapées,
- Les personnes isolées,
- Les parents en difficulté.

## **Objectifs fixés :**

- Accompagner la parentalité et accompagner les jeunes en situation de vulnérabilité,
- Promouvoir l'inclusion sociale,
- Promouvoir la culture et le sport comme levier d'action sociale,
- Accueil social et accès au juste droit.

## **Critères d'appréciation de la collectivité :**

- Pertinence des méthodes et des outils proposés pour la réalisation du projet.
- Adéquation des moyens avec le projet présenté.
- Expériences passées en lien avec le thème du projet.
- Objectifs et description de l'action en lien avec les axes retenus par la collectivité.
- Coût.